

Rabat, le 28 décembre 2011

## **L'emploi : une priorité nationale pour le Maroc**

### **1/ Les chiffres du Haut Commissariat au Plan**

#### **Résumé**

Au Maroc, le nombre grandissant des jeunes, notamment des diplômés, et celui des femmes, appelées de plus en plus à participer aux activités économiques, pose avec force le défi de l'emploi. Un défi d'autant plus important que le taux de chômage des jeunes – en comparaison du taux national à 9,1 %-atteint plus de 17% chez les 15/24 ans (31,3% en milieu urbain !), plus de 20% pour certains diplômés et qu'il constitue par sa durée un véritable chômage d'exclusion. Les chiffres du Haut Commissariat au Plan (HCP) pour 2010 confirment les profondes inégalités en matière d'emploi et de chômage, accentuées par d'importantes disparités régionales.

La question de l'emploi fut au cœur de l'actualité, en 2011, avec la revendication lancinante des chômeurs diplômés à être intégrés dans la Fonction publique ou dans les grandes entreprises nationales, avec les nombreux cortèges de manifestants du "printemps marocain" ou encore dans les programmes électoraux des partis politiques, à l'occasion des élections législatives anticipées du 25 novembre.

Pour le tout nouveau gouvernement, un gros dossier en forme de "poudrière", du fait notamment de la pression démographique des jeunes en âge de travailler !

### **1. L'emploi en 2010**

#### **◆ Population active**

En 2010, la population âgée de 15 ans et plus a atteint 23,08 millions de personnes, dont 11,4 millions sont actives (10,4 millions ont un emploi et 1,04 millions sont au chômage) et 11,64 millions en état d'inactivité. **L'une des principales caractéristiques de la population active est sa jeunesse.** En effet, les actifs âgés de moins de 35 ans représentent 49,9% du total des actifs. Les actifs du troisième âge (60 ans et plus) ne constituent que 6% de la population active nationale (9,1% pour les ruraux et 3,2% pour les citadins).

**Le niveau de qualification de la population active âgée de 15 ans et plus reste assez bas.** En effet, près de 62,3% de la population active n'a aucun diplôme. Cette proportion atteint 43,5% en milieu urbain et 83,1% en milieu rural.

L'examen de la **structure de la population active âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial** montre que 56,8% sont mariés et 39,8% sont célibataires. Les femmes divorcées, sur le marché du travail, sont les plus actives avec un taux d'activité de 45% contre 29,6% pour les femmes célibataires et 24,2% pour les femmes mariées.

#### ◆ **Emploi**

Le volume de la main d'œuvre employée a atteint 10,6 millions en 2010 dont 50,9% sont des ruraux et 26,9% sont des femmes. **Le taux d'emploi des actifs occupés âgés de 15 ans et plus s'est élevé à 45,1% au niveau national.** Le taux d'emploi rural atteint 56,2% contre 37,6% dans les villes. Par sexe, le taux d'emploi passe de **23,4% pour les femmes** à **68% pour les hommes**. La tranche d'âge ayant le taux d'emploi le plus élevé en milieu urbain est celle des 35 à 44 ans, alors qu'en milieu rural, il s'agit de la tranche des 45 à 59 ans.

**Selon le niveau de diplôme**, dans les villes, le taux d'emploi passe de 53,6% pour les diplômés de niveau supérieur à 35,4% pour les non diplômés et 34,2% pour les diplômés de niveau moyen. Dans les campagnes, les personnes n'ayant aucun diplôme ont le taux d'emploi le plus important (58,6%), suivies par celles ayant un diplôme de niveau supérieur (49,7%) et enfin par celles qui détiennent un diplôme de niveau moyen (45,4%). La structure des actifs occupés de sexe masculin selon le niveau scolaire montre que 31,5% ont un niveau de 1<sup>er</sup> cycle fondamental et 24,5% n'ont aucun niveau scolaire. Les hommes ayant un niveau scolaire supérieur ne représentent que 7,7% de l'emploi total masculin. Plus de la moitié des femmes actives occupées n'ont aucun niveau scolaire. Elles sont suivies par celles ayant un niveau du 1<sup>er</sup> cycle fondamental (16,2%) et celles ayant un niveau scolaire supérieur représentent 9,8% de l'emploi féminin total.

#### **Travailler tôt...**

La probabilité de commencer à **travailler avant l'âge de 15 ans** est plus élevée en milieu rural (57,5%) qu'en milieu urbain (23,8%). Les femmes rurales sont plus exposées au travail à un âge précoce (moins de 15 ans) que les hommes (64% contre 54,2%), alors que dans les villes cette situation est inversée (18,2% contre 25,2%).

#### **Par secteurs d'activité économiques...**

Le secteur "agriculture, forêt et pêche" emploie 40,3% des actifs occupés, suivi par les services (37,5%) et l'industrie y compris l'artisanat avec 12,2%. **9 personnes sur 10 sont employées par le secteur privé** (97,9% en milieu rural contre 82,4% en milieu urbain). **Le secteur public emploie 8,5% des actifs occupés** (15,6% en milieu urbain contre seulement 1,6% en milieu rural).

#### **Par statut professionnel...**

**Le salariat est le statut le plus fréquent avec 44,2% de la population active occupée** (47,6% des hommes contre 34,9% des femmes). Les indépendants occupent la deuxième place avec 27,7% et les aides familiales viennent au troisième rang avec 22,6% (41,2% en milieu rural). Cette dernière proportion atteint 74,7% chez les femmes rurales.

S'agissant de **l'ancienneté dans l'emploi**, 11,9% de la population active occupée occupent le même poste depuis moins d'un an et 45,6% ont une ancienneté dans l'emploi de 10 ans ou plus.

### **La durée hebdomadaire moyenne du travail...**

Elle s'établit pour les femmes à 35,3 heures contre 49,2 heures pour les hommes. Les employeurs enregistrent la durée hebdomadaire moyenne de travail la plus élevée (53 heures) devant la catégorie des "associés ou coopérants" qui travaillent 52,8 heures.

### **La création nette d'emplois...**

Elle s'établit en 2010 à **120 000 postes** (69 000 postes en zones urbaines et de 51 000 en zones rurales), soit un accroissement du volume global de l'emploi de 1,2%. Les secteurs du BTP (+37 000 emplois) et des services (+31 000) tirent l'essentiel de cette croissance des emplois, l'industrie (+4 000) et les autres activités (+2 000) faisant beaucoup moins bien.

### **Rémunéré ou pas ?**

**L'emploi rémunéré** a augmenté entre 2009 et 2010 de 1,6% au niveau national (1,3% en milieu urbain et 2,1% en milieu rural). **L'emploi non rémunéré** a connu, quant à lui, un recul de 0,3% par rapport à 2009, suite à une baisse de l'effectif des apprentis de 6,7% et de celui des "aides-familiales" de 0,2%.

### **Qualité de l'emploi...**

**Les conditions d'emploi restent précaires pour une proportion importante de la population active occupée.** Malgré la baisse du poids de **l'emploi non rémunéré**, dans l'emploi total, de 7,5 points par rapport à 2000, il persiste encore pour une frange importante de la population ; notamment chez **les femmes**, qui pour près de la moitié d'entre elles exercent des emplois sans rémunération, surtout **en milieu rural**, dans leurs exploitations familiales, sous le **statut d'aide familiale** (74,7%). En milieu urbain, le salariat prédomine parmi les femmes occupées. Près de huit femmes actives occupées sur dix travaillent comme salariées et 5% travaillent sans rémunération.

### **Couverture sociale...**

**18% (seulement!) des actifs occupés sont affiliés à un système de couverture médicale (32% en milieu urbain contre 4,5% en milieu rural).** Seules 17,5% des femmes actives occupées ont une telle couverture (2% en milieu rural). La part des actifs occupés affiliés à un système de couverture médicale augmente avec le niveau de diplôme : 7% pour les non diplômés à plus de dix fois cette proportion pour les diplômés de niveau supérieur.

### **Contrat de travail...**

**Plus de deux tiers des salariés n'ont aucun contrat de travail et seul 25,1% ont un contrat de travail écrit et à durée indéterminée.** Parmi les hommes, près de sept personnes sur dix n'ont pas de contrat de travail contre 57% pour les femmes.

### **Permanents ou saisonniers ?**

**Plus de huit actifs occupés sur dix exercent des emplois permanents à temps plein (89,9% pour les hommes contre 67,8% pour les femmes).** Le BTP constitue un refuge pour les actifs occupés occasionnels ou saisonniers (35,5%). Le secteur des services reste le secteur où l'emploi est le plus régulier avec 96,4% des postes occupés permanents et à temps plein.

### **Travail secondaire...**

**8% des actifs occupés exercent un travail secondaire.** Cette proportion décroît avec l'âge, les jeunes affichent une part (9,8%) de loin inférieure à celle enregistrée chez les adultes âgés de 45 à 59 ans (34,1%). Plus des trois quarts des actifs occupés exerçant des activités secondaires n'ont **aucun diplôme**. Plus de la moitié des actifs occupés ayant une activité secondaire travaillent **en tant qu'indépendants dans leur activité secondaire**.

## 2. Le chômage et le sous-emploi en 2010

### ◆ Le chômage

En 2010, on dénombre 1,037 million de chômeurs parmi la population active âgée de 15 ans et plus, soit un **taux de chômage de 9,1%**, (identique à 2009). Selon le milieu de résidence, ce taux est de **13,7% en milieu urbain** et de **3,9% en milieu rural**.

#### Principales caractéristiques du chômage :

- 71,7% des chômeurs sont des **hommes** ;
- le chômage est essentiellement un **phénomène urbain** ; près de huit chômeurs sur dix résident en zones urbaines (79,4%) ;
- chômage important des **jeunes de moins 25 ans** ; près de quatre chômeurs sur dix sont des jeunes de moins de 25 ans ;
- 62,8% des chômeurs sont en situation de chômage **depuis plus d'un an** ; près de la moitié d'entre eux sont **à la recherche de leur premier emploi** (49,5% des chômeurs sont des primo-demandeurs d'emploi) ;
- sur le plan qualification, **sept chômeurs sur dix sont des diplômés** (45,4% détiennent un diplôme de niveau moyen et 23,9% ont un diplôme de niveau supérieur) ;
- plus de huit chômeurs sur dix sont encore **célibataires** (84,1% en zones urbaines contre 79,1% en zones rurales).

#### Importantes disparités...

Dans les zones urbaines, **les jeunes** figurent parmi les catégories les plus touchées : 31,3% comme taux de chômage parmi ceux âgés de 15 à 24 ans, et 19,1% parmi ceux âgés de 25 à 34 ans (soit près de un sur cinq).

Le chômage reste élevé parmi **les diplômés** avec un taux de chômage de 18,1% (18,5% pour les diplômés de niveau moyen et 17,4% pour le niveau supérieur). Il est particulièrement élevé chez les titulaires de certificats en spécialisation professionnelle, 34% , de diplômes de qualification professionnelle, 21,7% et de diplômes de l'enseignement supérieur délivrés par les facultés, 21,3%.

#### Chômage de longue durée...

Le poids des chômeurs de longue durée représente 62,8% du volume global du chômage. Cette part est plus élevée en zones urbaines (66,5%) qu'en zones rurales (48,5%). **Les femmes** avec une proportion de 72,8% sont plus exposées à ce type de chômage que les hommes (58,9%). Le CLD augmente avec **le niveau de diplôme** : 44% pour les sans diplôme, 67,7% pour le niveau moyen et 77,6% pour le niveau supérieur. **La durée moyenne de chômage** chez cette catégorie est de 40,2 mois, alors qu'elle se situe à 34,1 mois pour les chômeurs diplômés de niveau moyen et à 23,6 mois pour les non diplômés.

#### Circonstances du chômage

Pour 40% des chômeurs, **la fin d'étude ou de formation** est la principale circonstance avancée (34,7% chez les hommes contre 52,0% pour les femmes). L'arrêt d'activité de l'établissement ou le licenciement vient en deuxième position, avec 31,7%.

## ◆ Le sous emploi

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le sous-emploi existe « **lorsque la durée ou la productivité de l'emploi d'une personne est inadéquate par rapport à un autre emploi possible que cette personne est disposée à occuper et capable de faire** ».

Au Maroc, en 2010, le sous-emploi concerne **11,6% de la population active occupée**. La population sous-employée âgée de 15 ans et plus atteint **1,209 million de personnes, en augmentation de 17%, par rapport à 2009**. Le taux de sous emploi passe de 17,3% pour **les jeunes** âgés de 15 à 29 ans à 4,8% pour les âgés de 45 et plus. En **milieu rural**, le taux de sous-emploi des jeunes atteint 19,1%. Le sous-emploi touche relativement plus **les diplômés de niveau moyen** pour lesquels il atteint 14,1% à l'échelle nationale. Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence (10,9% dans les zones urbaines et 21,3% dans les zones rurales).

**Le BTP** est le premier secteur où les actifs occupés sont les plus touchés par le phénomène du sous-emploi avec un taux de 18,4% au niveau national (17,1% en milieu urbain et 20,4% en milieu rural); ceux exerçant dans le secteur "agriculture, forêt et pêche", viennent au deuxième rang avec un taux de 12,7%, suivis par ceux qui travaillent dans le secteur des "services" avec 9,8%. Le secteur de l'industrie y compris l'artisanat est le secteur le moins touché par le sous-emploi avec un taux de 8%.

## Commentaires

**Bien que bénéficiant d'une croissance économique honorable au cours de la dernière décennie (+5% par an en moyenne), et bien qu'ayant réalisé sa transition démographique (2,4 enfants par femme en 2010) le Maroc ne crée pas suffisamment d'emplois -156 000 emplois annuels en moyenne depuis dix ans- pour absorber le flux de jeunes arrivant sur le marché du travail. Les experts estiment qu'il faudrait créer 300 000 emplois par an pour réduire le chômage -9,1% en 2010 : taux officiel qui ne tient pas compte de chômeurs découragés de trouver un emploi- et alléger la pression des jeunes sur le marché du travail.**

**Si tout le modèle de formation -initiale et continue- est interrogé par cette situation de l'emploi, en raison de l'inadéquation notoire entre les besoins de l'entreprise et l'offre, le modèle économique doit aussi être questionné, notamment sur la pauvreté en emplois de la croissance actuelle. La question se pose également de la nature et de la qualité des emplois dont les caractéristiques actuelles montrent qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'emplois peu qualifiés exercés dans des conditions qui ne correspondent pas à la notion « de travail décent ». Sauf miracle économique improbable, les tensions sur le marché du travail marocain resteront vives dans les prochaines années. Des mesures urgentes s'imposent pour y faire face.**

**Marcel Royez**